



## CONSEIL COMMUNAL DE MIES

### Extrait de procès-verbal

Dans sa séance du 28 août 2017, le Conseil communal de MIES

- **décide** de maintenir l'exploitation de l'hôtel-restaurant de La Couronne
- **décide** de créer une Commission ad'hoc de cinq membres (dont un issu de la Commission des finances et un de la Commission de gestion) appelés à participer à la sélection du ou de la nouvelle gérant/e de l'hôtel-restaurant de la Couronne et à déterminer son mode d'engagement.  
**élit** au sein de cette commission :  
Fabiola GAVILLET VOLLENWEIDER, Patricia BRÜGGLER, Yves LUGINBÜHL, Philippe MEIER et Salvatore CONGEDO
- **décide** d'autoriser la Municipalité à entreprendre toutes mesures d'assainissement de la situation pour l'Hostellerie de la Couronne de Mies sàrl, qui jusqu'à la fin août 2017 en assume l'exploitation.

Mies, le 28 août 2017

Le Président

J-L. PHILIPPIN



La Secrétaire

G. SAGNA